

CR conseil municipal 08-09-2023

Présents : Didier Bargiacchi, Laurent Vours, Brice Lauret, Bernard Laurent, Sophie Plattner, Laure Touchet

Secrétaire de séance : Sophie Plattner

Ordre du jour

Approbation du compte rendu de CM du 15-06-2023

Question diverse : changement d'heure pour les conseils municipaux à venir : 18.30h

(Merci le rugby)

1 -Participation à la consultation organisée par le centre de gestion, pour la passation de la convention de participation risque « Prévoyance »

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2 -Recensement de la population 2023

Sophie Plattner accepte d'être coordonnatrice pour le travail du recensement.

On propose Bernard Vandendaele comme agent recenseur, qui a l'avantage de l'avoir déjà fait à Penne l'an dernier.

Discussion sur la rémunération de l'agent recenseur : le conseil propose de le rémunérer pour les heures effectuées et de prévoir un défraiement kilométrique.

La création du poste est approuvée à l'unanimité.

Le conseil prend de plus un arrêté pour nommer M. Vandendaele au poste de coordonnateur.

3-Décision modificative du budget concernant l'emprunt pour la station d'eau.

Le Trésor Public a prélevé de l'argent sur le budget de la commune sans que la ligne comptable soit créditée (puisque nous n'avons plus d'emprunt à rembourser). Le problème perdure (voir comptes rendus précédents) parce que les procès verbaux n'ont pas été signés en bonne et due forme.

On décide d'abonder la ligne de 4800 euros en prenant sur le compte « dépenses d'investissement » (terrain).

La décision de modification est adoptée à l'unanimité

Questions diverses :

-Planification des projets en cours :

-logement communal

Le toit est isolé ; est-ce qu'on aborde l'isolation des murs ? Laure rappelle que ce sont des travaux qu'on ne peut faire qu'en l'absence des locataires, et propose de créer une commission au sein du conseil pour prendre des décisions sur les matériaux etc...

Laure et Didier

Les locataires notent une réelle amélioration du confort depuis l'installation du poêle **et l'isolation des combles**.

-cimetière

Des devis pour le columbarium sont arrivés ; le sujet sera proposé à la prochaine assemblée citoyenne (choix du format, de l'esthétique)

-sentiers de randonnée :

Le matériel est arrivé, il faut choisir une journée pour poser les piquets. Laure fait un mail préalable à Florian et Thérèse pour savoir ce qu'ils avaient prévu. On propose également de mettre ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine assemblée citoyenne.

-achat de terrain

1. Les assainissements de la mairie, l'ancienne école, la maison de Mme Suc, la maison de M et Mme Bargiacchi aboutissent sur le terrain de M. Jacques Gardes. La mairie lui a proposé de racheter le terrain pour assainir la situation. La situation est délicate vu que l'entente avec les privés **a été effectuée par le passé selon un accord oral et non par un écrit**.

~~Si la mairie achète le terrain au même prix que celui de Mme Philippot la somme serait autour de 700 euros. On s'oriente vers un achat effectué par la mairie avec une convention d'occupation et d'usage **pour les privés**. Une réunion avec les personnes concernées est prévue pour avancer sur ce sujet.~~

2. Le terrain derrière l'ancienne école est à vendre, comment la mairie se positionne-t-elle ?

Dans le PLUI, il a été inscrit une réserve sur une bande de ce terrain pour pouvoir en avoir une utilisation collective dans le futur, à condition que les terrains avoisinants deviennent constructibles. Le droit de passage est actuellement réservé à la mairie.

Le conseil va faire savoir à Mme Philippot qu'elle est intéressée, et se positionnera en fonction du prix.

-Point urbanisme : police, PLUI

Discussion sur la destination des terrains de loisir qui peuvent à terme être occupés continuellement en habitat léger. Les positions de principe sur l'habitat léger divergent au sein du conseil.

Aujourd'hui beaucoup de personnes téléphonent à la mairie pour savoir quelle sera l'attitude de la mairie vis à vis des personnes qui souhaiteront peut-être s'installer en habitat léger ~~illégal~~ à Roussayrolles.

Une discussion ~~prend forme~~ a lieu pour préciser que suite au nouveau PLUI les parcelles dites de loisir seront uniquement celles précisées dans ce même PLUI. En aucun cas les parcelles agricoles ne pourront être transformées en loisir pendant les 10 prochaines années.

On propose de faire une réunion spécifique sur ce sujet prochainement.

-éclairage sur le terrain de boules

Le terrain de boules est actuellement utilisé tous les jeudis soirs par une vingtaine de personnes, mais il manque de l'éclairage. Le conseil est d'accord sur principe. M. Armagnac suit ce dossier.

Proposition d'un habitant d'une peinture de l'église pour l'utiliser comme entête de lettres ou d'enveloppes

Reporté faute de temps

Site internet

Reporté faute de temps

Création EPAGE

Reporté faute de temps

Proposition d'ordre du jour de la prochaine assemblée citoyenne :

-cimetière

-sentiers de randonnée

prochaine réunion citoyenne : le 20 septembre à 20.30h